

## État des dons patriotiques en habillement du district de Soissons, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des dons patriotiques en habillement du district de Soissons, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 406;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32455\\_t1\\_0406\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32455_t1_0406_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

à rester à son poste. C'est à votre énergie, dit cette société, c'est à votre zèle infatigable, que nous devons nos victoires aussi brillantes que rapides.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bretenoux, s.d.] (2)

« Représentans du peuple,

Le génie de la France marche à pas de géants sur tout le globe, la liberté triomphe, le despotisme coalisé est aux abois : partout la République est victorieuse, partout les lâches satellites des tyrans laissent des traces de leurs défaites.

C'est à vous, citoyens législateurs, c'est à vous courageux habitants de la Montagne; c'est à votre énergie, c'est à votre zèle infatigable que nous devons des victoires aussi brillantes que rapides. Nous applaudissons à votre fermeté; nous célébrons votre attitude imposante qui porte la terreur et le désespoir dans l'âme des despotes armés contre nous et frappe de mort tous les traîtres et les conspirateurs.

Vos sublimes vertus vous acquièrent chaque jour des nouveaux droits à la reconnaissance publique; poursuivez, législateurs, une carrière aussi glorieuse; point de trêve, point de paix, point de composition avec les tyrans; ne quittez votre poste que lorsque les peuples instruits par leur malheur et détrompés par vos sages leçons, auront tiré vengeance de leurs oppresseurs; ce n'est qu'alors, et ce moment n'est pas éloigné, que les Français jouiront en paix et à jamais de ces droits sacrés que vous avez reconquis à l'homme.

La liberté, l'égalité, la République une et indivisible tels sont nos vœux.

Guerre aux tyrans, la victoire ou la mort, voilà nos serments.»

LESCUREL (présid.), MOLAR (secrét.),  
GIROÛS (secrét.).

## 16

Le comité de surveillance de la commune de Villers-Cotterêts annonce à la Convention nationale qu'il vient d'envoyer au district de Soissons 534 chemises, 68 paires de bas, 41 paires de souliers et d'autres petits objets; que le tout a été déposé par diverses communes pour servir à nos frères d'armes qui sont aux frontières. Les membres de ce comité, réunis aux habitans de cette commune, invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[Villers-Cotterêts, 12 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (4)

« C'est avec bien du plaisir, citoyen président, que nous t'annonçons l'envoi que nous venons de faire, au district de Soissons, consistant en

(1) P.V., XXXII, 188. B<sup>in</sup>, 6 vent.

(2) C 295, pl. 986, p. 2.

(3) P.V., XXXII, 188. B<sup>in</sup>, 6 vent.; C. Eg., n° 556; J. Sablier, n° 1161; M.U., XXXVII, 107; Ann., n° 420.

(4) C 293, pl. 962, p. 29.

534 chemises, 68 paires de bas, 41 paires de souliers et d'autres petits objets qu'il seroit trop long de détailler.

Tous ces objets nous ont été apportés pour nos frères d'armes qui sont aux frontières à la défense de la République.

Il nous a été bien agréable de voir un sans-culotte apporter une chemise, n'en ayant pas quatre, comme aussi de voir tous les citoyens de cette commune, s'empresser à l'envi, l'un et l'autre pour faire leur don.

Courage, braves montagnards, restez à votre poste, à nous dicter des lois bienfaisantes, comme vous avez coutume d'en faire, nous viendrons à bout de consolider notre République sur les débris du despotisme écrasé. Notre surveillance la plus active et sévère vous assure d'avance l'exécution des lois. C'est avec ces sentiments que sont animés journellement vos frères les sans-culottes du comité de surveillance de la commune de Villers-Cotterêts. S. et F.»

MARSAUX (présid.), MARSAUX (capitaine), MELAY,  
PAPILLON fils aîné, CANNY (secrét.).

Note des chemises, bas et souliers

Noms des communes	Chemises	Paires de bas	Paires de souliers
Villers-Cotterêts .	331	68	37
Vivières .....	92		1
Retheuil .....	33		3
Haramont .....	27		
Fleury .....	7		
Oigny .....	2		
Faverolles .....	22		
TOTAL .....	534	68	41

## 17

Les membres composant le comité révolutionnaire de Beaugency félicitent la Convention nationale du gouvernement révolutionnaire qu'elle a donné aux Français, et lui font part qu'ils vont envoyer à la trésorerie nationale l'argenterie de leur église, qui est dédiée à la Raison; que leur commune et quelques-unes de celles qui l'environnent, ont déposé plus de 1 140 chemises, des souliers, des bas, de la charpie et autres effets, et que depuis le départ des citoyens de la première réquisition, plus de 2 600 paires de souliers ont été envoyées au dépôt. Ils annoncent aussi que la société populaire de Beaugency a monté et armé un cavalier Jacobin, qui est déjà incorporé dans le seizième régiment de dragons.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Beaugency, 17 pluv. II] (2)

« Fondateurs de la République française,

Toutes les communes s'empressent de venir au secours des défenseurs de la patrie, nous vous informons que celles de Beaugency et quelques-unes de celles qui l'avoisinent ont déposé à notre comité plus de 1 140 chemises, des souliers, des

(1) P.V., XXXII, 189. B<sup>in</sup>, 6 vent.; J. Paris, n° 422; C. Eg., n° 557; M.U., XXXVII, 124; J. Sablier, n° 1161.

(2) C 294, pl. 978, p. 33.